

DRT2902 – Développement des habiletés du juriste 2

Horaires des rencontres des groupes

A-XXXX	Pavillon Maximilien-Caron
B-XXXX	Pavillon 3200 Jean-Brillant
C-XXXX	Pavillon Lionel-Groulx

		Horaire des rencontres			
		Lundi 16 h à 19 h	Mardi 16 h à 19 h	Mercredi 16 h à 19 h	Jeudi 16 h à 19 h
DROIT CIVIL					
Section A	Caroline Tamraz		B-4340		
Section B	Marie-Michèle Larose		B-4220		
Section C	Catherine Sanaha		B-3340		
Section D	Johnny Fata		C-7149		
Section E	Daniel Djedi Djongambolo		B-4202		
Section F	À déterminer		A-2405 Sauf le 30/08/2022 au B-3240		
Section G	Johnny Fata			B-3320	
Section H	Alain Parent			B-4202	
Section I	Daniel Djedi Djongambolo			A-2403 Sauf le 31/08/2022 au B-3210	
Section J	Guy Azebove Tetang				A-2403 Sauf le 01/09/2022 au B-3240
DROIT PÉNAL					
Section N	Kevin Moustapha		B-3320		
Section O	Magalie Cimon		B-4320		

Mise à jour : 13 juillet 2022

Section P	Maude Pagé-Arpin		B-3210		
Section Q	Kevin Moustapha			B-3220	
Section R	Kevin Moustapha				A-2405 Sauf le 01/09/2022 au B-3245
DROIT DE LA FAMILLE					
Section S	Cindy Gilbert		B-3202		
Section T	Alain Parent		B-3220		
Section U	Rosalia Giarratano		B-4210		
Section V	Mireille Beaudet			B-4220	
Section W	Caroline Ouellet				A-2411 Sauf le 01/09/2022 au B-3250

		Horaire des rencontres			
		Lundi 16 h à 19 h	Mardi 16 h à 19 h	Mercredi 16 h à 19 h	Jeudi 16 h à 19 h
DROIT CONSTITUTIONNEL					
Section X	Jean Leclair		B-1248		
Section Y	Lise Brun			B-4210	

Échéancier du cours

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Rencontres collectives <u>obligatoires</u>		30 août	31 août	1 ^{er} septembre
Rencontres collectives optionnelles		6 septembre	7 septembre	8 septembre
Rencontres individuelles <u>obligatoires</u>		13 et 20 septembre	14 et 21 septembre	16 et 22 septembre
Rencontres individuelles optionnelles		27 septembre	28 septembre	29 septembre
Dépôt du travail I, avant 13h30*		30 septembre	30 septembre	30 septembre
Rencontres collectives <u>obligatoires</u>		4 octobre	5 octobre	6 octobre
Rencontres collectives <u>obligatoires</u>		11 octobre	12 octobre	13 octobre
Dépôt du travail II, avant 13h30*		4 novembre	4 novembre	4 novembre
Rencontres individuelles <u>obligatoires</u>		8 et 15 novembre	9 et 16 novembre	10 et 17 novembre
Rencontres individuelles optionnelles		22 et 29 novembre	23 novembre et 30 novembre	24 novembre et 1 ^{er} décembre
Dépôt du travail final, avant 13h30*		2 décembre	2 décembre	2 décembre

*Tous les travaux doivent être remis sur StudiUM, avant 13h30.

Veuillez également prendre note qu'aucun retard dans la remise des travaux ne sera accepté sans motif jugé valable par le vice-décanat aux études de 1^{er} cycle.

Mise à jour : 13 juillet 2022